

MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE
DE MARSEILLE

CERTIFICAT DE FORMATION SPÉCIALISÉE

« Qualité environnementale du projet architectural et urbain en régions méditerranéennes »

Session 2006/2007

Sur proposition de M. Jean-Louis Izard, responsable pédagogique,
le directeur de l'école nationale supérieure d'architecture de Marseille, certifie que :

M. Jean TERRIER

a effectué un stage de qualification de 224 heures et soutenu avec succès un travail personnel
devant un jury d'experts conférant les compétences de l'intéressé(e) dans le domaine de la Qualité Environnementale.

Le directeur de l'école nationale supérieure
d'architecture de Marseille

Jean-Claude GROUSSARD



En aucun cas, il ne peut être délivré de duplicata du présent certificat.
Il appartient au titulaire d'en établir une ou plusieurs copies qu'il puisse certifier sur l'honneur, conformes à l'original